



Le 26 janvier 2023

Jusqu'à présent, les écoles de la ville d'Aubervilliers étaient divisées en 2 circonscriptions. Lors du groupe de travail de préparation du Comité social d'administration départemental concernant la carte scolaire pour le 1^{er} degré, les organisations syndicales ont appris que le DASEN faisait le choix de supprimer l'une de ces circonscriptions, Aubervilliers 2.

Parmi les 11 écoles rattachées à la circonscription d'« Aubervilliers 2 », 5 le seront à la circonscription d'« Aubervilliers 1 », 5 autres à la circonscription de Saint Denis. Quant à l'école primaire Yousafzai Malala, elle n'apparaît dans aucun document !
3 autres écoles qui étaient rattachées jusqu'à présent à la circonscription d'« Aubervilliers 1 » vont l'être à « Saint Denis 2 ».

Ce que cela implique :

- **Une perte très importante des moyens RASED** : non seulement des fermetures de postes d'enseignant·es spécialisé·es (2-à dominante pédagogique E ; 1 poste à dominante relationnelle G, 1 poste de psychologue de l'Education nationale) sont prévues mais à cela s'ajoute une mutualisation des moyens « restant ».
- **Une potentielle restructuration des PIALS** où, une fois de plus, les AESH seront considéré·es comme des pions sans aucune prise en compte de leur travail de suivi auprès des élèves et leur intégration au sein des équipes éducatives de telles ou telles écoles depuis plusieurs années.
- **Des complications en termes d'organisation** par le fait d'être sur une ville mais d'appartenir à la circonscription d'une autre ville : sur les temps de formation, sur le projets pédagogiques, ...

A cela s'ajoute la fermeture de plusieurs classes sur les différentes écoles concernées surchargeant les autres classes. Les effectifs des élèves dans les écoles d'Aubervilliers doivent prendre en compte une fluctuation importante sur une année scolaire de la population.

Face à ces décisions, nous, la FSU-SNUipp 93, SUD Education 93, la CGT éduc'action 93, le Snudi-FO 93, soutenons les collègues en grève (enseignant·es, membres du RASED, AESH) des écoles concernées par ces décisions.

Nous appelons à un rassemblement devant la DSDEN le vendredi 27 janvier 2023 à 9h au moment du CSA-D spécial carte scolaire.

Nous exigeons que le DASEN maintienne les deux circonscriptions d'Aubervilliers ainsi que tous les moyens RASED existants.